

Avis d'arrêt des prises de jeux et résiliation des règlements des jeux de grattage de La Française des jeux accessibles par internet dénommés « HOSTILE COWBOYS », « PILE OU FACE » et « MISSION PATRIMOINE »

Article 1

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « HOSTILE COWBOYS » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « HOSTILE COWBOYS » fait le 23 février 2022 sont arrêtées en principe dans la journée du mercredi 29 novembre 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « HOSTILE COWBOYS » fait le 23 février 2022 est résilié à compter du 30 novembre 2023.

Article 2

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « PILE OU FACE » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « PILE OU FACE » fait le 19 janvier 2022 sont arrêtées en principe dans la journée du mercredi 29 novembre 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « PILE OU FACE » fait le 19 janvier 2022 est résilié à compter du 30 novembre 2023.

Article 3

Les prises de jeu sur internet du jeu de grattage « MISSION PATRIMOINE » pour lesquelles s'appliquent le règlement du jeu de La Française des jeux accessible par internet dénommé « MISSION PATRIMOINE » fait le 20 juin 2023 sont arrêtées en principe dans la journée du lundi 4 décembre 2023. Si cette date ne pouvait pas être respectée pour des raisons techniques, les joueurs en seraient informés par un message sur le site www.fdj.fr.

Par conséquent, le règlement du jeu « MISSION PATRIMOINE » fait le 20 juin 2023 est résilié à compter du 5 décembre 2023.

Fait le 17 novembre 2023,

Par déléation de la Présidente directrice
générale de La Française des jeux

Charles Lantieri